



Résidence

Créations

Expérimentations

APPEL A CANDIDATURES 2019

MALICORNE-SUR-SARTHE

Résidence d'artistes | création & expérimentation

Malicorne-sur-Sarthe, Cité Faïence et Métiers d'art, est un Haut-Lieu du patrimoine régional, connu pour son passé céramique.

Aujourd'hui, des artisans d'art et deux faïenceries perpétuent cette tradition faïencière. Quant au Musée de la faïence et de la céramique, musée de France, il participe à la valorisation patrimoniale de la céramique de Malicorne.

Depuis sa labellisation Ville et Métiers d'Art, Malicorne-sur-Sarthe, est aussi reconnu comme un pôle Métiers d'Art par la diversité des professionnels des métiers d'art (bois, ébénisterie, broderie, restauration du patrimoine, terre), avec des ateliers ouverts aux visiteurs et de nombreux événements qui jalonnent l'année.

Cette cité s'inscrit dans le territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe, établissement public de coopération intercommunale fortement engagée en matière culturelle par le biais : de la gestion d'une école de musique, d'un site culturel et touristique (l'île MoulinSart – Fillé sur Sarthe) où un Centre d'art contemporain y a notamment été implanté, d'un musée de France – le Musée de la faïence et de la céramique, de la mise en place d'une politique de spectacles vivants (festival itinérant d'arts de la rue La Belle Virée / festival d'arts de la rue l'île en été), d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle.

En juillet 2019, l'ouverture d'un lieu de résidence d'artistes, à Malicorne-sur-Sarthe, permettra d'accueillir artistes et créateurs professionnels quel que soit le médium travaillé. Ce lieu participe au foisonnement artistique sur le territoire offrant ateliers de production et hébergements pour des résidences de création, de recherches et d'expérimentation. Il permet la rencontre avec le public à travers l'ouverture des ateliers de création et d'expositions qu'offre l'espace dédié.

Calendrier 2019
Résidences de 3 mois
juillet à octobre

Conditions d'accueil :

- Artiste professionnel engagé dans une démarche de création contemporaine (inscription à la maison des artistes ou statut associatif indispensable),
- Artiste ouvert à la rencontre avec le public,
- Contrat de résidence entre la Communauté de communes du Val de Sarthe et l'artiste.

Chaque artiste en résidence bénéficie :

- un logement équipé mis à disposition,
- un espace d'atelier, (les fournitures restent à la charge de l'artiste),
- une couverture médiatique,
- un lieu partagé d'exposition.

Un forfait de participation aux fluides est demandé à l'artiste, soit 150 € / mois. Les frais inhérents à l'hébergement ne sont pas pris en charge (alimentation, linge de lit/toilette...).

Sélection par un comité artistique Le dossier de candidature doit comprendre :

- une note d'intention sur le projet artistique,
- un portfolio de travaux récemment réalisés,
- une présentation de l'artiste (CV, formation).

Il doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de communes du Val de Sarthe
27 rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe

Nous contacter :

Madame Céline Moron
conservation.museefaience@cc-valdesarthe.fr
Tél. 02 43 48 07 17

DATE LIMITE DE CANDIDATURES : 24 mai 2019

